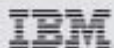


Infrastructures dynamiques avec IBM Service Management



Software Group



Les infrastructures dynamiques jouent un rôle central dans le cadre de l'initiative IBM pour une planète plus intelligente. Nous avons présenté ce concept à l'occasion de la manifestation « Intelligent Dynamic Infrastructures with IBM Tivoli Services Management », lors de laquelle nous avons également fait découvrir la nouvelle offre « CloudBurst ». Lewis Troke, Service Management Consultant auprès d'IBM Grande-Bretagne, a par ailleurs expliqué ce qu'IBM entendait par « infrastructure dynamique ».

Pour pouvoir gérer leurs services existants tout en s'adaptant aux modifications du marché, les entreprises doivent aujourd'hui venir à bout d'une multitude de défis. Il leur faut ainsi notamment assurer la disponibilité des technologies les plus diverses tout en développant des services et des fonctionnalités novateurs leur permettant d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Dans cette démarche, elles font face à de nombreuses difficultés qu'elles peuvent néanmoins surmonter par le biais de trois mesures centrales. Il convient tout d'abord de réduire les coûts de la fourniture des services, non seulement en limitant les frais d'exploitation et la complexité de l'infrastructure, mais également en augmentant la productivité au travers de mesures de virtualisation, d'optimisation et de gestion de l'énergie. Il leur faut ensuite faire évoluer en permanence les prestations qu'elles proposent et chercher des moyens d'améliorer sans cesse la qualité des services qu'elles offrent à leurs clients et utilisateurs finals. Il est essentiel qu'elles fidélisent ces derniers et leurs permettent de développer de nouvelles sources de revenus. Pour finir, les sociétés doivent garder le contrôle des risques. En matière de garanties et de sécurité, les problématiques sont très diverses. Cependant, bien que les exigences diffèrent selon le secteur d'activité, il s'agit généralement avant tout d'assurer la sécurité des données en veillant à ce que ces dernières puissent être restaurées rapidement et efficacement en cas de défaillances de serveurs. Il convient par ailleurs d'assurer une gestion efficace des nouveaux utilisateurs, durant l'ensemble de la période où ils sont actifs et dans le respect des directives applicables.

D'après nous, une infrastructure dynamique se concentre autour de sept thématiques centrales : la première est la gestion du parc informatique. L'utilisation de solutions de gestion spécifiques permet d'optimiser la valeur des investissements métier et informatiques durant tout leur cycle de vie, ce type de produits pouvant être adapté de manière très précise à l'entreprise où ils sont implémentés et à ses exigences spécifiques. La deuxième est la virtualisation. Les sociétés ont besoin de technologies leur permettant de consolider leurs solutions, de réduire leurs coûts, de maximiser l'utilisation de leurs actifs et de proposer de nouveaux services. L'efficacité énergétique constitue une troisième thématique clé. Au cœur des préoccupations de nos clients, elle requiert une exploitation particulièrement efficace des ressources, prenant en compte notamment la consommation énergétique de ces dernières, et permet véritablement de se démarquer de la concurrence et de créer de nouvelles opportunités. Le quatrième élément essentiel est la fiabilité de l'infrastructure. Les sociétés doivent en effet pouvoir assurer un suivi des affaires et une exploitation continue des systèmes informatiques tout en répondant aux risques

et opportunités du marché. Le cinquième paramètre central est la sécurité des données. La mise en place de mesures préventives de sécurité, couvrant l'ensemble des étapes des processus, associée à l'implémentation d'un système de gestion sur mesure, permet aux sociétés de se concentrer sur leur métier de base, sachant que les données et les accès aux systèmes sont protégés et correctement gérés. Sixième et avant-dernière thématique, l'infrastructure des données. Il s'agit là pour nous de soutenir les entreprises en les aidant à respecter les directives et à conserver et gérer leurs données de manière sûre durant l'ensemble de la période de stockage. Nous veillons à ce que les informations soient facilement accessibles et que l'entreprise atteigne l'ensemble de ses objectifs en matière de sécurité. Mais tout cela ne serait pas possible sans le septième et dernier élément, soit la gestion des services, qui assure en fait trois choses : tout d'abord, la transparence, c'est-à-dire, une vue de tout ce dont dispose l'entreprise et de la manière dont elle l'utilise. Ensuite, un contrôle et une compréhension de l'infrastructure, c'est-à-dire la capacité de gérer cette dernière de manière efficace, avec les processus et outils adaptés. Et pour finir, l'automatisation, afin d'atteindre des économies d'envergure ainsi que la flexibilité requise.

Nos services se distinguent par une évolutivité élevée, tant vers le haut, lorsque des services supplémentaires sont adoptés, que vers le bas, quand les services sont réduits et que les ressources ainsi libérées sont utilisées à d'autres fins.

Lewis Troke a également souligné les avantages apportés aux entreprises par un passage à une infrastructure dynamique.

En optant pour une infrastructure dynamique, les entreprises s'assurent la flexibilité et l'évolutivité nécessaires pour pouvoir réagir de manière rapide et efficace aux exigences et opportunités qui se présentent. Prenons comme exemple une société qui souhaite démarrer rapidement une campagne de marketing afin de lancer un nouveau produit ou générer de nouvelles recettes. Avec un système dynamique, elle dispose promptement de l'infrastructure requise pour adapter les services aux attentes et – élément très important – redistribuer les ressources en fonction des besoins. Les sociétés dont l'infrastructure est moins dynamique peuvent parfois rencontrer des difficultés avec ce type de projets ou avoir besoin de plus de temps, se retrouvant ainsi désavantagées par rapport à la concurrence.

Pour pouvoir passer à un système dynamique, les entreprises n'ont pas besoin de revoir entièrement leur infrastructure. Lewis Troke explique quels prérequis une société doit remplir.

Introduire une infrastructure dynamique n'implique pas d'être obligé de revoir complètement l'infrastructure en place. Il s'agit en fait d'exploiter de manière optimale le système existant, en analysant ses points forts et en étudiant la manière dont il est implémenté. Il faut ensuite regarder quelles modifications sont nécessaires pour optimiser le fonctionnement de l'entreprise. L'amélioration des éléments utilisés de manière insatisfaisante permet de libérer de l'argent qui peut ensuite être réinvesti dans de nouveaux services et sources de revenus.

La gestion des services (« Service Management ») joue dans ce contexte un rôle important. A la fin de l'entretien, Lewis Troke nous explique en quoi la gestion des services joue un rôle crucial pour les infrastructures dynamiques

La gestion des services est la clé de toute infrastructure dynamique. Comme le nom « infrastructure dynamique » l'indique, les changements sont au cœur du processus. Et ils sont très rapides et nombreux. Pour pouvoir y répondre et contenir les risques

qui y sont liés, il est nécessaire de disposer de processus extrêmement clairs et concis. Mais il faut également avoir les outils requis pour pouvoir automatiser les services et réagir de manière efficace.

Nous remercions ici Lewis Troke pour ses explications.

De plus amples informations sur cette thématique sont disponibles sur notre site Internet.



© Copyright IBM Corporation 2009. Tous droits réservés.

IBM et le logo IBM sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays.

Les marques d'autres entreprises ou fabricants sont reconnues. Les dispositions contractuelles et les tarifs sont disponibles auprès d'IBM et de ses partenaires commerciaux. Les informations concernant les produits sont celles valables lors de la mise sous presse. L'objet et l'étendue des prestations sont déterminés individuellement dans chaque contrat. Le présent document n'a été publié qu'à des fins d'information générale.